

ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE) — CAP — BAC PRO — BTS



Objectifs

Valider tout ou partie (validation par blocs de compétences) d'un diplôme de l'Education Nationale (du CAP au BTS)

Contenus

– Atelier méthodologique : comprendre et s'appropriier le contenu et la finalité du livret 2 – Entretien avec l'expert du diplôme : aider les candidats à repérer et choisir les activités les plus significatives à développer dans le livret 2 – Suivis individuels : accompagner le bénéficiaire à la rédaction de son livret 2 (point sur l'avancement du dossier VAE et conseils rédactionnels) – Ateliers de préparation à l'oral du jury : appréhender le rôle du jury et ses attentes, construire un argumentaire de soutenance, simulation d'entretien

Pré-requis

Avoir reçu sa recevabilité VAE au titre du livret 1

Public concerné

Validation

Validation totale ou partielle du diplôme visé En cas de validation partielle, le ou la candidat(e) peut bénéficier d'un conseil personnalisé post jury

Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- engager une évolution professionnelle